SAINT-PROUANT

Année Scolaire /

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ELEVES SCOLARISES

Cela concerne uniquement les enfants entrant en petite section de maternelle ou les nouveaux arrivants sur la commune.

Représentant légal de l'enfant et adresse où la facturation sera envoyée

DEBITEUR PRINCIPAL (représentant légal)

Nom et Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Adresse courriel _____

Tél personnel _____Bureau_____

Tél portable_____

(Ces coordonnées sont indispensables pour vous joindre en cas de problème, veuillez nous informer en cas de changement)

DEBITEUR SOLIDAIRE (2ND représentant)

Nom et Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Adresse courriel _____

Tél personnel _____Bureau_____

Tél portable_____

(Ces coordonnées sont indispensables pour vous joindre en cas de problème, veuillez nous informer en cas de changement)

Identité de l'Enfant

Nom et Prénom	Date de Naissance	Nom de l'établissement	Classe	Fréquentation
				Régulier ou Occasionnel
				Régulier ou Occasionnel
				Régulier ou Occasionnel

Merci de fournir une photo de votre enfant s'il entre en classe de PS/MS/GS

Il est précisé que seuls les enfants ne portant plus de couches seront accueillis.

L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? ❒ OUI* ❒ NON

*Si la réponse est OUI, joindre un certificat médical et prendre rendez-vous avec le Médecin Scolaire, pour la mise en place d'un PAI (projet d'accueil individualisé).

Les paniers repas devront être fournis par les familles.

Nom du Médecin de Famille _____ Tél : _____

Observations

Souhaitez-vous régler par prélèvement automatique ?

❒ OUI* ❒ NON

**Si oui, vous procurer l'imprimé d'autorisation de prélèvement SEPA auprès de l'école et le joindre à l'inscription avec un RIB Pour ceux déjà en prélèvement aucune démarche n'est nécessaire, sauf changement de RIB.*

Je soussigné (e) - Père – Mère – Tuteur – (Rayer la mention inutile)

_____

Responsable de l'enfant (Nom et Prénom)

_____

*Autorise d'utilisation de l'image et de la voix dans le cadre de la restauration scolaire pour une diffusion :

- Sur le site internet de la ville et sur sa page Facebook

❒ OUI ❒ NON

- Sur tout support d'information relatif à la promotion des activités municipales ❒ OUI ❒ NON

Ces prises de vues ne pourront être ni vendues ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus.

*Atteste avoir pris connaissance du règlement de la restauration scolaire.

*Avoir signalé aux personnels toute allergie alimentaire concernant mes enfants

*Autorise pour l'année scolaire, le personnel du Service Restauration de la Mairie de SAINT PROUANT, à prendre contact avec les pompiers ou le SAMU (faire hospitaliser notre enfant si son état de santé le nécessite).

A SAINT PROUANT , le _____

Signature :

Année Scolaire /

La charte du bon usager

Le restaurant scolaire est un lieu de vie en collectivité.
C'est pour toi l'occasion :

- D'apprendre à vivre ensemble
- De découvrir de nouvelles saveurs
- De profiter d'un lieu agréable
- De discuter avec tes copains
- De faire preuve de respect envers le personnel, les autres enfants, le lieu, le matériel et les aliments.

Article 1 :
* Pendant le trajet école/ restaurant scolaire et restaurant scolaire /école, je viens dans le calme en respectant les consignes de sécurité
* Je dois entrer dans le calme, sans courir dans le restaurant
* J'accroche mon vêtement au porte manteau
* Je m'installe dans le calme à ma place habituelle et y reste pendant le repas. A défaut, si je dois aller aux toilettes, je demande à un adulte.

Article 2 :
Pendant le repas :
* Je dois goûter les aliments avant de dire que je n'aime pas.
* J'ai le droit de parler avec mes camarades dans le calme et dans le respect (non-violence verbale et physique)
* Je mange à mon rythme
* Je peux être resservi s'il dans la mesure du possible
* J'ai le droit de me faire respecter par les adultes

MAIS
* Je respecte les adultes et mes camarades
* J'emploie les formules de politesse
* Je demande au personnel si j'ai besoin de quelque chose
* Je prends en compte ce que l'on me dit et respecte les décisions des adultes
* Je mange proprement et utilise ma serviette.
* Je ne dois ni jouer, ni gaspiller la nourriture

Article 3 :
A la fin du repas
* Je participe au service de rangement de mon plateau pour le libre-service et au tri des déchets
* Je range ma chaise en partant
* Je sors tranquillement

Article 4 :
Je m'engage à respecter la charte du bon usager au restaurant scolaire.